

VALIDATION SUR COPIE

MES SERVICES À PORTÉE
DE CLIC



Nouvelle
modalité
d'envoi
dématérialisé



Identification & traçabilité

SIRE
ifce

www.ifce.fr

VALIDATION DU DOCUMENT D'IDENTIFICATION



Je souhaite faire valider le document d'identification de mon équidé

Avant toute demande, je vérifie que si l'identification est déjà validée sur InfoChevaux



Étape 1 : Je contacte l'identificateur de mon choix et conviens d'un rendez-vous afin qu'il vienne vérifier la concordance entre mon équidé et son document d'identification



Étape 2 : L'identificateur vérifie le signalement initial, la robe, le sexe et la puce de mon équidé et complète le document d'identification.



Étape 3 : Je transmets les informations nécessaires au SIRE pour procéder à l'enregistrement de la validation via le formulaire en ligne. Les fichiers transmis doivent être au format PDF, en couleur, lisibles et contenir :

Documents édités AVANT 2016 :
les pages « Identification » et « Signalement graphique ».

Documents édités DEPUIS 2016 :
les pages instituées « Données d'identification », « Signalement graphique » et « Castration, vérification du signalement, autres modifications ».



Étape 4 : Je reçois un courriel de confirmation dans les 48h suivant le traitement de ma demande par le SIRE.



Je souhaite contrôler la validation d'un document



Je consulte la fiche de l'équidé disponible sur InfoChevaux.

C'est la mention « Identification validée le : date » qui atteste de la validation d'un document d'identification et fait foi.